

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19623 - 76ÈME ANNÉE

Nouvelle-Calédonie et coronavirus : fermeture envisagée de l'aéroport jusqu'en 2021 aux vols internationaux et quarantaine maintenue

Crise sanitaire à La Réunion et pas en Nouvelle-Calédonie : Les Kanak ont su se faire respecter

« Il faut garder ce dispositif de quatorzaine tant que la métropole ne se sera pas remise de cette crise. Nous n'avons pas d'autre solution. Nous devons privilégier le principe de précaution » : tels sont les propos du président du Congrès de Nouvelle-Calédonie rapportés dans le journal « Actu.nc ». Roch Wamytan rappelle que dans son pays, le principe de précaution s'applique sur la base d'une « conscience collective du passé » commune aux Kanak. « En tant que Kanak, j'ai réagi comme nous tous en fonction de ce passé. Nous l'avons considéré comme un virus extrêmement dangereux dès le début », a-t-il dit. En conséquence, la fermeture de l'aéroport aux vols internationaux est envisagée jusqu'à l'année prochaine comme à Vanuatu, tandis que la quarantaine des nouveaux entrants sera maintenue jusqu'à ce que la France ait éradiqué le coronavirus. A La Réunion, la « conscience collective du passé » a été ignorée avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui.

Dans son édition du 27 août, « Actu.nc » a consacré un article sur le rôle du Congrès de Nouvelle-Calédonie dans la lutte contre l'épidémie de coronavirus qui a touché le pays. La parole est donnée à Roch Wamytan, président du Congrès de Nouvelle-Calédonie pour qui « C'est un rôle central qu'a joué le Congrès lors de la crise sanitaire ». « A joué », le choix du passé est révélé-

lateur d'une situation bien différente de La Réunion, car si la Nouvelle-Calédonie a été concernée par des premiers cas de COVID-19.

Des mesures de protection ont été prises au nom du « principe de précaution » : suspension des vols internationaux et donc fermeture de l'aéroport aux passagers à l'exception des rapatriements, et quarantaine de trois semaines pour tout nouvel entrant : deux semaines dans un hôpital, et une semaine à domicile avec un suivi des autorités sanitaires. Attaqué par deux magistrats placés en quarantaine avec leurs familles, le dispositif a été confirmé par la justice et les requérants déboutés, au nom du risque couru par la population.

Cela souligne donc qu'en Nouvelle-Calédonie, le principe de précaution s'applique et passe avant toute autre considération d'ordre économique ou politique. Un extrait de l'article de « Actu.nc » apporte une explication à cette différence de traitement dans deux territoires insulaires de la République :

« En tant que Kanak, j'ai réagi comme nous tous en fonction de ce passé. Nous l'avons considéré comme un virus extrêmement dangereux dès le début »

« Le président a évoqué une « conscience collective du passé ». Les Océaniens ayant déjà essuyé l'impact de grandes épidémies, décimant une partie de la population dès le 18^e

siècle.

« En tant que Kanak, j'ai réagi comme nous tous en fonction de ce passé. Nous l'avons considéré comme un virus extrêmement dangereux dès le début ». Une expérience de l'histoire qui aura permis de mettre très rapidement en place une cellule de suivi qui s'est muée en mission d'information. « Elle vise à contrôler de manière constructive, consensuelle et inclusive la gestion de la crise – et elle continue toujours – dont le pilotage était assuré par le gouvernement et l'Etat français ». (...)

« Nous devons privilégier le principe de précaution »

Une réactivité qui s'est également fait ressentir lors de la suspension des vols internationaux réguliers jusqu'au 24 octobre prochain. « Il faut garder ce dispositif de quatorzaine tant que la métropole ne se sera pas remise de cette crise. Nous n'avons pas d'autre solution. Nous devons privilégier le principe de précaution ». Alors que des États insulaires comme le Vanuatu ont interdit tout vol international jusqu'au 31 décembre prochain, le président du Congrès ne serait pas réticent à une telle proposition. « Ce sont des mesures qui ont prouvé leur utilité. C'est une option qu'il faut envisager pour la Nouvelle-Calédonie ». »

Ce que rappelle l'expérience réunionnaise

A La Réunion, notre conscience collective du passé nous rappelle la vulnérabilité de notre île aux épidémies importées. Il reste encore le souvenir vivace de l'épidémie de choléra, matérialisé par le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette à Saint-Leu. Il y eut également la grippe espagnole importée à la fin de la Première guerre mondiale. Elle fit des milliers de morts, et la tradition indique qu'un cyclone contribua de manière décisive au déclin de l'épidémie mortelle.

Sur la base de cette expérience, la quarantaine fut longtemps la règle à La Réunion. Le régime colonial qui dominait La Réunion n'était pas philanthrope. Si des lazarets ont été construits, c'est bien parce que cette société ne pouvait accepter de prendre le risque d'importer une maladie contagieuse.

Deux territoires d'une même République, deux systèmes différents

Mais la conscience collective du passé a été ignorée lors des prises de décision. C'est tout à fait logique, car si en Nouvelle-Calédonie, les Kanak sont manifestement acteurs des décisions prises en accord avec le gouvernement français, ce n'est pas le cas à La Réunion.

Ceci est très simple à démontrer. Voici ce que dit Roch Wamytan :

« En tant que Kanak, j'ai réagi comme nous tous en fonction de ce passé. Nous l'avons considéré comme un virus extrêmement dangereux dès le début ». Conséquence logique : tout est fait pour empêcher le virus d'entrer dans le pays, donc l'aéroport est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Mais à La Réunion, aucun responsable politique ou administratif pouvant influencer sur la stratégie contre la COVID n'a déclaré :

« En tant que Réunionnais, j'ai réagi comme nous tous en fonction de ce passé. Nous l'avons considéré comme un virus extrêmement dangereux dès le début ».

Les faits à La Réunion

Au contraire, l'État n'a pas empêché le virus d'entrer à La Réunion. Lors de la conférence de presse qu'il a tenu le 11 mars, il a été clairement dit que la question n'est pas de savoir si le coronavirus allait entrer à La Réunion, mais de savoir quand La Réunion sera touchée par l'épidémie.

Ensuite, quand la quarantaine est supprimée le 11 juillet, pendant la semaine qui a suivi, aucun test préalable à l'embarquement ou à réaliser à l'arrivée n'était exigé, seule suffisait une attestation sur l'honneur affirmant l'absence de symptômes. Alors qu'il était déjà établi de longue date que ce virus est mortel.

Durant cette période récente, c'était la crainte de la 2e vague à cause du « retour des vacances », période de pointe du trafic aérien entre la France et La Réunion. Outre des Réunionnais partis voir de la famille en France, ce « pont aérien » de plus de 20 vols par semaine est aussi le moyen pour l'État de transporter son personnel. La rentrée scolaire est en effet une période de l'année où La Réunion accueille le plus de nouveaux arrivants, fonctionnaires nommés dans l'île et leurs familles. Face à cet accroissement du trafic aérien, et donc logiquement du risque d'importation de la COVID-19 à La Réunion, l'État n'impose pas de test obligatoire à l'arrivée alors qu'il est établi que le test préalable à l'embarquement ne peut pas identifier tous les porteurs du virus. Là aussi, c'est un risque qui contrevient au principe de précaution et ignore la conscience collective du passé.

La centralisation poussée à la caricature

En Nouvelle-Calédonie, les représentants du peuple ont les compétences

pour faire appliquer des décisions en fonction des enseignements de leur propre histoire, et de la situation de leur pays qu'ils sont les mieux à même de connaître. Résultat : fermeture de l'aéroport jusqu'à nouvel ordre et pas de circulation du coronavirus.

A La Réunion, les décisions ne sont pas prises par les représentants que les Réunionnais se sont choisis. Elles relèvent d'un gouvernement situé en Europe à 10.000 kilomètres d'ici, qui est face à une situation bien différente. Aussi n'est-il guère étonnant que la santé des Réunionnais ne soit qu'un facteur parmi d'autres dans la gestion de cette crise. Les décisions prises depuis le 11 mars dernier sont là pour le rappeler. Comment expliquer autrement qu'au moment où la France est touchée par une seconde vague de contamination, et alors que La Réunion n'a jamais été classée comme département où le coronavirus circule, soit décidé un quasi-retour à la normale des vols en diminuant les contraintes sanitaires ?

Conscience de faire partie du peuple réunionnais ?

La contamination de La Réunion est donc le résultat d'un fait : le gouvernement français a jugé que des intérêts essentiels autres que la santé des Réunionnais justifiaient de ne pas respecter le principe de précaution, et donc de prendre le risque de voir des Réunionnais mourir du coronavirus. La Nouvelle-Calédonie rappelle qu'il était possible de faire l'économie de cette flambée épidémique, à condition que des Réunionnais imprégnés de la conscience collective de leur passé aient un niveau de responsabilité comparable à celui des Kanak en Nouvelle-Calédonie. Ceci montre que le chemin de la responsabilité passe par l'existence d'une conscience collective : celle qui fait que chaque Réunionnais ait conscience qu'il fait partie d'un peuple avec une histoire, une langue et une vision du monde réunionnaises.

M.M.

Edito

Face au mépris, que faire ?

« Témoignages » d'hier rappelait ceci :

« Nous vivons une situation extrêmement révoltante. L'entrée sur notre territoire d'un virus qui a déjà fait plus de 820 000 morts dans le monde en trois mois dont 30 000 en France, est un crime qu'il s'agira de juger en temps voulu. Le mal est fait. Pourquoi tant de mépris ?

Des personnes qui, du haut de leur fonction, tantôt nous donnent des leçons de bonne conduite, nous font la morale ou nous accusent alors qu'ils sont aux commandes : c'est du mépris.

Un ministre qui vient en remettre une couche, nous traitant en plus d'incapables : c'est du mépris. »

Dans notre histoire, La Réunion a vu passer beaucoup de ces personnes qui ne s'excusent jamais malgré l'évidence de leur politique d'échec. Pensez-donc, le nombre de cas importés a diminué, ils s'en félicitent. Par contre les cas autochtones explosent, ils n'y sont pour rien. Si le virus circule, c'est parce que les Réunionnais travaillent, font du sport, des loisirs, se rencontrent et font la fête. Même les élèves n'ont plus le droit de s'amuser ensemble dans les cours de récréation. Pas plus de dix, dit le slogan sauf dans les grandes surfaces.

Le décès de M. Mangrolia, 80 ans, commerçant, respectable, est l'exemple qui remet en cause l'image d'irresponsable que l'on colle trop facilement à la peau du Réunionnais. Entré en réanimation la veille, l'évolution de la maladie a été foudroyante. L'unité de soin n'est pas en cause. Cela prouve que le virus est bien mortel. Ce que tout le monde savait déjà...y compris ceux qui ont laissé sciemment entrer ce virus mortel.

Voilà qui souligne encore plus le mépris.

Face à ce phénomène, il n'y a qu'une seule solution : que les Réunionnais se concertent et se rassemblent pour diriger les affaires réunionnaises.

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Nou lé pa konplotis, nou lé sinploman kont la politik néokolonyal

Mé zami, moin lé sir zot i sava pans moin sé in konplotis. Dabor kosa k'i lé sa ? Mi pans sé kan bann moun opozé lo gouvèrnman i akiz lo sète-la pran éksopré bann désizyon pou mal fé alé lé shoz. Mo-la, i sort l'amérik, dann in tan lo gouvèrnman téi akiz sak téi kréтик ali d'ète partizan la téori lo konplo.

Donk, si i sava rode dann tout sak moin la di, épi dann tout sak moin la ékri i kréтик bann gouvèrnman, bann préfè, bann prézidan bann koléktivité, moin lé sir k'in léspri tort lé riskab trouv mi pass mon tan à rode bann konplo partou pou di é pou ékri si i pran bann mové désizyon la pa par érèr mé par konplo.

Ni pé pran in bonpé légzanp dopi dé zané mi suiv la vi politik mon péi. Ni pé pran in sèl problèm pou oir si sé lopinyon in konplotis : alon pran la COI. Si mi kréтик gouvèrnman fransé kan li la bord La Rényon, kan li la mète La Rényon a l'ékar pou pran nout plas konm lo koukou kan i pran lo ni lé zot zoizo. In l'échèr ? In mové shoi ? Sansa in konplo ? In mové shoi pars i sava an sans kontrèr nout lintéré rényoné pou in bon l'inplantasyon dann loséan in dien.

Dann tousala, nou lé pa pou la téori d'lo konplo. Nou la zamé di gouvèrnman la konplote kont nou mé li la bar nout shomin pars sa i fé parti son programm néokolonyalis. La pa pars ni domann pou alé dann sans nout lotonomi é ké gouvèrnman i anbar nout shomin ké nou lé konplotist.. Dann bonpé gran désizyon lé konmsa é si ni di, la pa pars nou lé konplotist mé sinploman pars i sava kont nout lintéré vital.

Nou lé pa konplotist mé nou lé kont in bonpé désizyon gouvèrnman la pran pars li oi son lintéré puisans néokolonyal é nou ni oi nout lintéré rényoné é ni vé ni vé pa, lé dé i koinsid pa.

Justin